



7 mai 2020

N° 2020-118

Estimation flash de l'emploi salarié - premier trimestre 2020

Au premier trimestre 2020, l'emploi salarié privé chute de 2,3 % (estimation flash)

Avertissements :

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comptabilisées dans l'emploi les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (congrés rémunérés, arrêts maladie, chômage partiel, etc. - dans certains cas sous conditions de durée). Dans la période de crise sanitaire que nous traversons, un nombre inédit de salariés se retrouvent en situation de chômage partiel ou d'arrêt maladie (y compris pour garde d'enfants). Selon les premières exploitations des déclarations sociales nominatives (DSN) réalisées par les entreprises pour mars 2020, 3,6 millions de salariés se trouvaient en situation de chômage partiel fin mars (cette estimation est susceptible de révisions avec des déclarations rectificatives des entreprises), et 1,3 million étaient en situation d'arrêt maladie (y compris garde d'enfant) : ces personnes sont bien considérées comme en emploi.

Pour l'emploi privé hors intérim, cette première estimation « flash » a été réalisée en mobilisant de manière anticipée les données issues des DSN de mars 2020, en plus des enquêtes auprès des entreprises utilisées habituellement. Pour l'emploi intérimaire, les DSN ont été utilisées suivant la méthodologie habituelle. L'estimation de l'emploi salarié privé sera révisée à l'occasion de la publication détaillée de l'emploi salarié (public et privé) sur le premier trimestre 2020, prévue le jeudi 11 juin. Compte tenu de l'ampleur des évolutions constatées, les révisions sont susceptibles d'être plus importantes qu'habituellement entre les deux premières estimations du premier trimestre 2020.

L'emploi salarié privé chute sous l'effet de la crise sanitaire : -2,3 % à la fin du premier trimestre 2020

À la fin du premier trimestre 2020, l'emploi salarié du secteur privé chute de 2,3 %, soit 453 800 destructions nettes d'emploi en un trimestre. Comparé au niveau de la fin du premier trimestre 2019, l'emploi se replie de 1,4 %, soit -274 900 emplois. Il retrouve son plus bas niveau depuis le troisième trimestre 2017.

Sur le champ dit « marchand non agricole » (industrie, construction et tertiaire marchand), l'emploi salarié est mesuré en série longue trimestrielle depuis fin 1970. Au premier trimestre 2020 il chute de 2,6 % sur ce champ (-442 200 emplois) : il s'agit de la plus forte baisse enregistrée dans cette série. En particulier, elle est nettement plus marquée que les creux observés au quatrième trimestre 2008 (-0,8 %) et au premier trimestre 2009 (-0,9 %).

L'intérim chute de façon inédite sur le trimestre, de 37,0 % soit -291 800 emplois. Hors intérim, l'emploi salarié privé baisse de 0,9 % (-162 000 emplois).

Hors intérim, l'emploi se replie fortement dans les services marchands

L'emploi salarié privé (hors intérim) résiste dans la construction après déjà douze trimestres consécutifs de hausse : +0,4 % contre +0,7 % le trimestre précédent (soit +5 700 emplois après +10 100). Sur un an, il augmente de 33 600.

Après trois trimestres de quasi-stabilité, l'emploi industriel baisse à nouveau, modérément : -0,3 % (soit -10 000 emplois), la première baisse depuis début 2017. Sur un an, l'emploi salarié privé baisse de 7 500 dans l'industrie.

Dans les services marchands, l'emploi salarié privé chute : -3,5 % sur le trimestre (soit -437 900). Hors intérim, il se replie fortement : -1,3 % après +0,6 % le trimestre précédent. La baisse de début 2020 annule les hausses observées depuis trois trimestres et l'emploi tertiaire marchand hors intérim retrouve ainsi son niveau de l'année précédente.

L'emploi privé dans les services non marchands baisse sur le trimestre (-0,4 % soit -10 000), il est quasi stable sur l'année (-2 600).

L'emploi intérimaire chute de 37,0 %, une baisse inédite

À la fin du premier trimestre 2020, l'emploi intérimaire chute lourdement : -37,0 % par rapport à fin 2019 (soit -291 800 emplois). Sur un an, il baisse de 37,5 % (soit -298 400 emplois) et retrouve son plus bas niveau depuis mi-2009. Cette baisse est la plus importante de la série trimestrielle d'emploi intérimaire, disponible depuis le premier trimestre 1990. Par comparaison, au plus fort de la crise économique de 2008/2009, l'emploi intérimaire avait baissé de 13,9 % au quatrième trimestre 2008 puis de 13,0 % au premier trimestre 2009.

Évolution de l'emploi salarié privé : en milliers

données CVS en milliers en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an	Niveau
	2019	2020	2020	2020
	T4	T1	T1	T1
Agriculture	0,5	-1,6	2,5	292,1
Industrie	-0,3	-10,0	-7,5	3 108,9
Construction	10,1	5,7	33,6	1 428,5
Services marchands	67,5	-437,9	-300,8	11 963,3
<i>intérim (*)</i>	-1,9	-291,8	-298,4	496,9
<i>hors intérim</i>	69,4	-146,1	-2,5	11 466,4
Services non marchands	11,0	-10,0	-2,6	2 494,9
Ensemble privé	88,8	-453,8	-274,9	19 287,7

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Lecture : au premier trimestre 2020, les destructions nettes d'emploi salarié privé dans les services marchands sont de 437 900 par rapport au trimestre précédent.

Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Insee et Dares

Évolution de l'emploi salarié privé : en pourcentage

données CVS en % en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an
	2019	2020	2020
	T4	T1	T1
Agriculture	0,2	-0,5	0,9
Industrie	0,0	-0,3	-0,2
Construction	0,7	0,4	2,4
Services marchands	0,5	-3,5	-2,5
<i>intérim (*)</i>	-0,2	-37,0	-37,5
<i>hors intérim</i>	0,6	-1,3	0,0
Services non marchands	0,4	-0,4	-0,1
Ensemble privé	0,4	-2,3	-1,4

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Insee et Dares

Pour en savoir plus

L'estimation flash de l'emploi salarié, disponible environ 45 jours après la fin du trimestre, couvre uniquement le champ privé. Dans l'industrie, la construction et les services marchands hors intérim, elle est fondée habituellement sur des modèles d'étalonnages estimés par la Dares et l'Insee à partir des données de l'enquête trimestrielle Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo), et des données issues des enquêtes de conjoncture de l'Insee auprès des chefs d'entreprises. Le recours à la modélisation permet d'extrapoler à l'ensemble des entreprises les résultats de l'enquête trimestrielle Acemo qui ne couvre que celles d'au moins 10 salariés. Pendant la crise sanitaire débutant mi-mars 2020, l'enquête Acemo trimestrielle est remplacée par une enquête flash mensuelle (Acemo-Covid) mais en maintenant la question sur les effectifs. L'estimation du premier trimestre 2020 a été réalisée en mobilisant de manière anticipée les données issues de la déclaration sociale nominative de mars 2020, en plus des enquêtes Acemo et Insee. Enfin, l'estimation flash de l'emploi intérimaire est réalisée par la Dares à partir des déclarations sociales nominatives des entreprises de travail temporaire.

Prochaines publications : estimation détaillée du premier trimestre 2020 le 11 juin 2020 à 7h30 et estimation flash du deuxième trimestre 2020 le 7 août 2020 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475